

Avis de constitution

SOCIETE « SCI BARAKA » en abrégé « SCI BARAKA »

Siège ABIDJAN, COCODY-RIVIERA-BESSIKOI, LOT
NUMERO 4521 04 BP 1253 ABIDJAN 04, Lot 4521, Ilot 0

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 18/09/2024 reçus par Me N'DOUFFOU KONAN ARSÈNE , NOTAIRE, enregistrés au CEPICI, le 22/09/2024, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SCI BARAKA » en abrégé « SCI
BARAKA »

Objet : 1- L'acquisition de tous immeubles et de tous terrains et notamment des biens et droits mobiliers ou immobiliers afférents à un immeuble sis cadastré ;

2- L'administration et l'exploitation, par location ou autrement, des biens sus désignés ;

3- Contracter, le cas échéant, en une ou plusieurs fois, les emprunts nécessaires pour l'acquisition des biens immobiliers visés à l'alinéa qui précède, aux conditions et charges ;

4- L'entretien, l'aménagement de ces biens et généralement, toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à cet objet, à la condition que ces opérations ne modifient pas le caractère essentiellement civil de la société.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN, COCODY-RIVIERA-BESSIKOI, LOT
NUMERO 4521 04 BP 1253 ABIDJAN 04, Lot 4521, Ilot 0

Dirigeant(s) M OUATTARA ALLAMISSA (ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B40-00329 du 19/07/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 50 ans

Dépôt au greffe n°74714/GTCA/RC/2023 du 19/07/2024

